



le BULLETIN

N° 6 - novembre 2018

PLAN D'ACTION LOCAL

Climat - Air - Energie

ÇA CHAUFFE !

Agissons localement pour le climat !

Le saviez-vous ?

Le territoire de Pont-Audemer Val de Risle émet chaque année 190 kilo tonnes équivalent carbone de gaz à effet de serre.

Cela représente les émissions de 7 aller-retours Paris-New York pour chacun des 28 590 habitants du territoire.





Jean Michel Ollivier

Maire de Brestot
Délégué au PCAET
de la Communauté
de communes
Pont-Audemer Val de Risle



Michel Leroux

Président de la Communauté
de communes
Pont-Audemer Val de Risle

Madame, Monsieur,

L'urgence climatique est là. Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), nous le rappelle de manière claire et forte.

Comme d'autres, je partage cette nécessité impérieuse d'agir maintenant. Notre responsabilité est de ne pas reculer, de ne pas renoncer, de ne pas retarder notre action, face à ce qui s'annonce comme le plus grand défi de notre histoire collective.

Les cadres et les moyens pour agir ne manquent pas. Désormais c'est à nous, élus locaux, de tracer un chemin, de définir un cap pour que sur nos territoires, nous traduisions en actions cette volonté de protéger notre environnement, de moins polluer, de préserver notre cadre de vie. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Pont-Audemer Val de Risle exprime et concrétise cette ambition !

Les accords de Paris (COP 21) de 2015 fixaient un objectif maximal d'augmentation de 2°C de la température moyenne du globe. Les grandes orientations internationales sont reprises dans notre PCAET, mais aussi et surtout les actions que nous comptons mettre en œuvre.

Développer les énergies renouvelables, favoriser les mobilités non polluantes, diminuer notre consommation énergétique, végétaliser notre environnement, protéger et économiser nos ressources... autant d'actions et bien d'autres que nous vous invitons à découvrir dans ce magazine. Oui, l'urgence climatique est là et nous comptons bien y répondre. La Communauté de Communes Pont-Audemer/ Val de Risle se veut exemplaire et déterminée pour agir pour notre avenir !

Chaleureusement,

ÇA CHAUFFE ! ÇA URGE ! ICI !

+ 2°C à la fin du siècle selon le GIEC

Ces derniers mois, même les climato-septiques les plus farouches ont pu constater que notre vallée et ses plateaux se réchauffent ! La Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle a lancé son projet de territoire axé sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la dépendance énergétique et la limitation de la vulnérabilité climatique. Ce projet appelé Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est destiné à adapter notre territoire à court, moyen et long terme aux engagements nationaux pour le climat :

- 40 % d'émission de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 1990)
- 30 % de consommation d'énergie fossile en 2030 (par rapport à 2012)
- +32 % Part des énergies renouvelables dans la production d'électricité en 2030

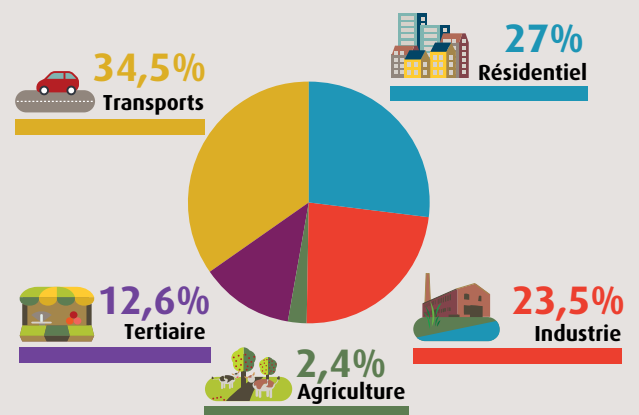
Cette démarche participative est co-construite entre les décideurs, l'ensemble des services des collectivités territoriales et **tous les acteurs du territoire** (collectivités, acteurs socio-économiques, associations, entreprises, habitants...) et débute par un diagnostic.



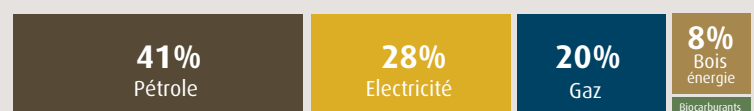
Notre PCAET vise une cohérence entre les actions du territoire en passant au filtre « climat-énergie » l'ensemble de ses décisions et politiques pour une politique climat-énergie cohérente, concertée et ambitieuse. En collaboration avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure, nous avons établi **un état des lieux** : bilan carbone, empreinte énergétique, cadastre des émissions de gaz à effet de serre diffuses, mobiles ou ponctuelles... **En voici les résultats.**

Consommation

Consommation d'énergie par secteur (2014)



Type d'énergie consommée (2014)

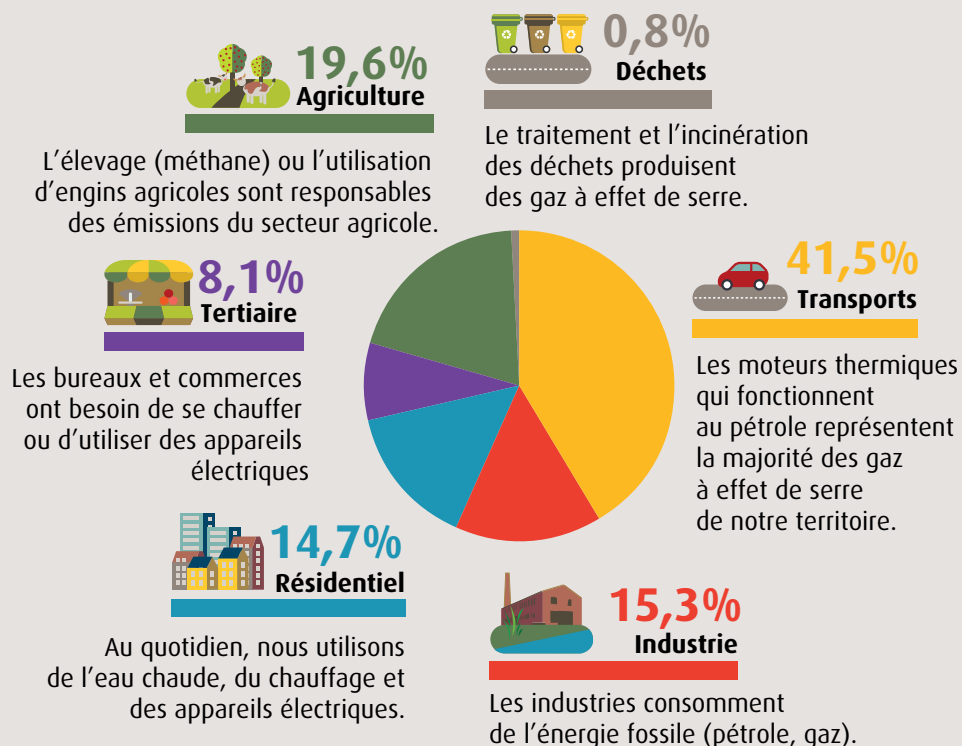


Chaque année, ce sont **75 millions d'euros** qui sortent de la communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle pour acheter de l'énergie (pétrole, gaz, etc.)

AGISSONS LOCALEMENT POUR LE CLIMAT !

Les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur - 2014



Comment diminuer les émissions de gaz à effet de serre ?

L'atténuation

- développer les énergies renouvelables,
- utiliser des transports alternatifs à la voiture thermique,
- diminuer la consommation d'énergie,
- privilégier les produits locaux, etc.

Le stockage du carbone

La photosynthèse permet aux végétaux de stocker du carbone. Planter des arbres, végétaliser les espaces publics ou encore utiliser les produits du bois, pour la construction par exemple, permettent de séquestrer du carbone et de limiter le réchauffement climatique.

et production d'énergie dans notre territoire

Tous piliers de la transition énergétique en trois mots ?

Sobriété

Prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages de l'énergie

Exemple : limiter l'utilisation d'appareils énergivores

Efficacité

Réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin

Exemple : isoler le logement pour moins chauffer

Energies renouvelables

Développer les énergies renouvelables dans les territoires pour avoir une production locale d'énergie

Production d'énergie renouvelable par an (2014)

Eolien

31% / 21GWh

Le parc éolien de Campigny comptant 5 mâts est en service depuis 2011.

Solaire

1,7% / 1 GWh

Des panneaux solaires peuvent être installés sur les toits des habitations, des écoles ou des bâtiments publics.

Hydraulique

8% / 6 GWh

Des barrages hydroélectriques sont en service sur la Risle

Méthanisation

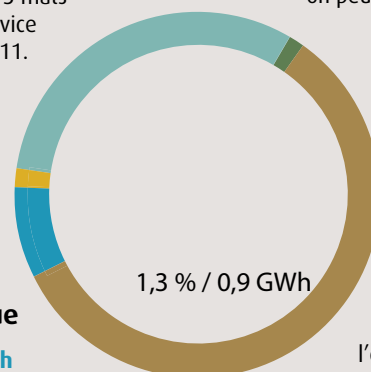
1.3% / 0.9GWh

Grâce aux déchets verts, on peut produire de la chaleur, du gaz ou de l'électricité

Bois énergie

58% / 40GWh

Le bois est l'énergie renouvelable la plus répandue. Il alimente cheminées et chaudières.

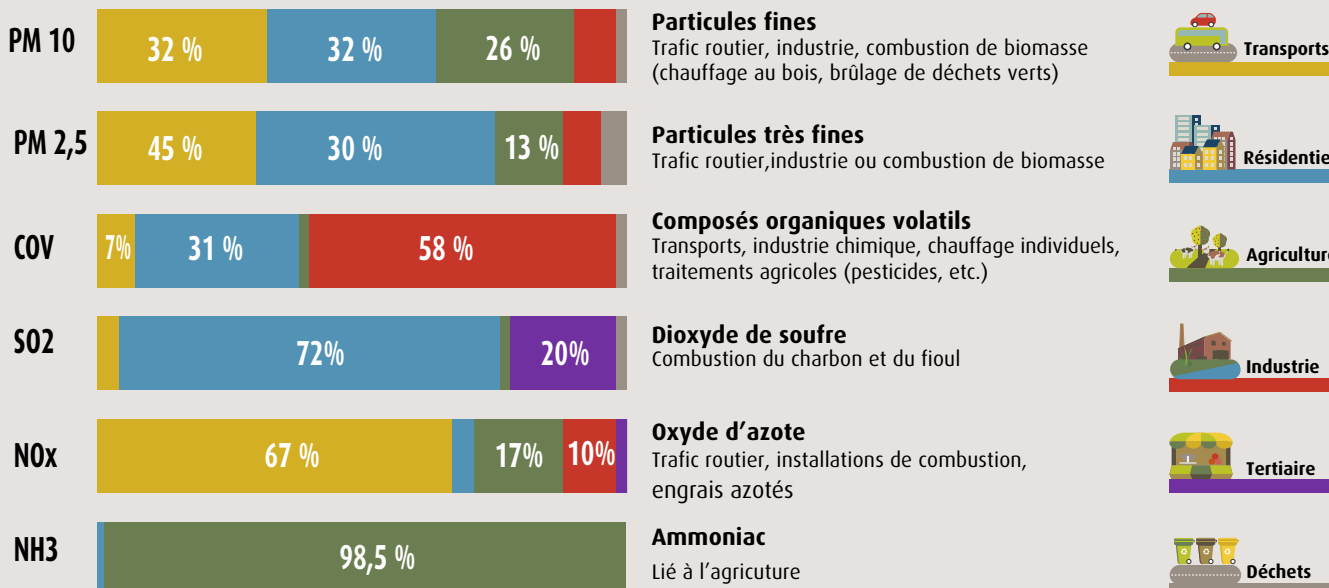


Annuellement, chaque ménage du territoire dépense en moyenne **3000 euros** pour les frais d'énergie liés au logement et aux déplacements.

La production d'énergie renouvelable de Pont-Audemer Val de Risle couvre **10%** de la consommation d'énergie du territoire

AGISSONS LOCALEMENT POUR LE CLIMAT !

La pollution de l'air dans notre territoire



Chaque année, la pollution de l'air coûte **100 milliards d'euros** et ce, seulement pour la France. Cela rassemble les frais de santé, l'impact sur la biodiversité et les cultures ou encore sur les bâtiments.

La pollution de l'air a un impact sur la santé : **20 % des français souffrent d'allergies et de maladies respiratoires.**

Les effets de la pollution peuvent être immédiats ou survenir sur le long terme. Ils dépendent aussi de la taille des particules, du degré d'exposition et de notre état de santé.

La vulnérabilité au changement climatique du territoire

QUELS IMPACTS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Augmentation des températures

Plusieurs risques sont associés à cette hausse des températures : des canicules plus fréquentes et plus fortes, des périodes de sécheresse avec une pression sur la ressource en eau.

Augmentation du risque de catastrophes naturelles

Les fortes précipitations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. Ils peuvent provoquer des inondations et nuire à la qualité de l'eau. Les tempêtes et tornades pourraient aussi devenir plus fortes et fréquentes.

Modification et perte de biodiversité

La modification des écosystèmes, entraîne une perte de biodiversité, la disparition d'espèces ou l'arrivée d'espèces nouvelles dans des territoires.

Il pourra aussi impacter l'agriculture, modifiant les rendements et obligeant les producteurs à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Augmentation des prix du pétrole

En parallèle au changement climatique, on peut s'attendre à une augmentation des prix de l'énergie et notamment du pétrole, en raison de la raréfaction progressive de la ressource.

COMMENT S'ADAPTER ?

Protéger et économiser les ressources

Face aux risques liés au changement climatique, on peut protéger et économiser les ressources naturelles, comme l'eau, la biodiversité ou encore les espaces naturels. Par exemple, on peut récupérer l'eau de pluie et économiser l'eau que l'on consomme.

Végétaliser

Favoriser le développement des végétaux permet de rafraîchir lors des périodes de canicule ou encore d'accueillir la biodiversité en plantant des espèces résistantes à la modification du climat. Par exemple, les haies replantées sont des abris pour la biodiversité, luttent contre les écoulements d'eau de pluie, créent de l'ombre pour rafraîchir les animaux, etc.

Construction et urbanisme

L'urbanisme permet de lutter contre l'artificialisation des sols et d'éviter l'étalement urbain. Construire des habitations bioclimatiques permettra de minimiser l'arrivée de chaleur l'été et du froid l'hiver. Les constructions seront adaptées en fonction des risques d'inondations et éviter d'installer les infrastructures dans les zones à risque.

Sensibiliser

Les populations sont de plus en plus sensibles aux risques liés au réchauffement climatique et adoptent les bons gestes. Les acteurs économiques (entreprises, agriculteurs) devront aussi adapter leur activité.

le **BULLETIN**
de la Communauté
de communes de **Pont-Audemer Val de Risle**

Directeur de la publication : Michel Leroux
Conception : Les Vases Communicants
Impression : C'sibo

Services de la Communauté
de communes
2 place de Verdun BP 429
27504 Pont-Audemer cedex
Tel : 02 32 41 08 15
Fax : 02 32 41 24 74
info@ccpavr.fr



Pour finaliser le diagnostic de notre territoire et définir les objectifs et les actions à mener, **nous avons besoin de vous !**
Nous vous proposons de participer à l'élaboration du PCAET en remplissant un questionnaire en ligne :



planclimat.ccpavr.fr